

"Droits des usagers du système de santé" : 9 projets bretons labellisés

Parce que les droits des usagers constituent un levier essentiel pour la progression de notre système de santé, le ministère des Affaires sociales, de la Santé et des Droits des femmes valorise et récompense les expériences exemplaires sur cette thématique. Ainsi, le label "Droits des usagers du système de santé" permet de valoriser et de récompenser des expériences exemplaires dans le champ de la prévention, des soins ambulatoires et hospitaliers ou de la prise en charge et des accompagnements médico-sociaux. Ces actions doivent présenter un caractère innovant et reproductible, mais aussi, impliquer des usagers dans des initiatives contribuant à promouvoir les droits individuels et collectifs des patients.

En 2017, 9 promoteurs bretons ont obtenu le label régional attribué par la commission spécialisée Droits des usagers de la Conférence Régionale de la Santé et de l'autonomie Bretagne.

Amélioration de la santé bucco-dentaire en hôpital de jour de pédopsychiatrie

Centre hospitalier universitaire de Brest

Le projet a pour objectif d'améliorer la santé bucco-dentaire en pédopsychiatrie de hôpital de jour du CHU de Brest en formalisant un plan de prévention sur l'hygiène et la santé bucco-dentaire des enfants accueillis et notamment ceux qui présentent des troubles du spectre autistique afin de mettre en place une filière de soins adaptés avec le service d'odontologie.

Plusieurs actions sont déclinées :

- une consultation pour un bilan de santé bucco-dentaire est proposée aux enfants accueillis à l'Hôpital de jour.
- le brossage des dents a été mis en place pour les enfants.
- un plan de formation a été initié afin de sensibiliser l'équipe de l'hôpital de jour aux enjeux de la santé bucco-dentaire et d'améliorer l'information aux odontologistes sur les spécificités des enfants présentant un TSA afin de les aider à mieux les accueillir et les soigner.
- des supports images ont été réalisés, sous forme d'un séquentiel, afin de permettre à l'enfant de mieux comprendre et anticiper la consultation.
- le cabinet de consultation a été adapté.
- une plaquette d'information a été réalisée : « j'aime mes dents ». Elle constitue un support ludique et attrayant, accessible à tous.

Ces actions de prévention visent à assurer un accompagnement des usagers pour la promotion de leur santé et une accessibilité aux soins pour tous, donnant une place aux familles en prenant en compte les difficultés qu'elles rencontrent.

Accueil des patients sous écrou en soins de suite et de réadaptation

Fondation Ildys

Le service de soins de suite et réadaptation spécialisé en addictologie de la Fondation Ildys accueille régulièrement par convention avec le CHRS Emergence (Don Bosco) des patients mis sous écrou. Ces patients sont accueillis la semaine comme tout autre patient, et hébergés le week-end par le CHRS Emergence (Association Don Bosco).

Contact Presse :

ARS Bretagne - Pôle communication

Aurélien Robert – Chargé de communication

02 22 06 72 64 – aurelien.robert@ars.sante.fr

Ce projet vise à :

- Permettre un accès aux soins et offrir une prise en charge spécifique aux personnes sous écrou
- Favoriser la réinsertion professionnelle.
- Répondre aux priorités définies par PRS de l'ARS.

La volonté du service de Soins de Suite et de Réadaptation Spécialisés en Addictologie de la Fondation Ildys est d'effectuer une prise en charge de ces personnes sous écrou à l'identique de tout autre patient, tout en portant une attention particulière sur l'objectif final de réinsertion.

Création et mise en place d'une Maison des Usagers (MDU) en santé mentale

Centre Hospitalier Guillaume Régnier (CHGR)

La MDU s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité de la prise en charge des patients. Situé sur le site du CHGR, cet espace ressources a pour mission de contribuer à l'information des usagers sur les aspects de la santé psychique (patients, entourage, professionnels, citoyens). Aussi, elle poursuit des missions d'information, de prévention, renforce la vie des associations partenaires et les droits des usagers et s'inscrit dans une démarche d'amélioration de la qualité d'information.

La MDU est animée par des bénévoles des associations partenaires qui assurent des permanences en respectant l'anonymat et la confidentialité (accès libre et gratuit).

Aux p'tits soins – Livre d'accueil pour les enfants sourds à l'hôpital

ADEPEDA 35

Le projet a pour objectif de réaliser un livre interactif d'accueil et d'informations de base à destination des enfants sourds, de leurs familles et des équipes des soins. Le projet permet de répondre à plusieurs sous objectifs :

- Améliorer l'accueil des enfants sourds et entendants à l'hôpital,
- Améliorer l'accueil et la transmission de l'information auprès des parents sourds d'enfants sourds ou malentendants,
- Améliorer le séjour des sourds et malentendants à l'hôpital,
- Faciliter l'échange entre personnel soignant et patients,
- Créer un objet ludique et informatif.

Ce projet est le fruit d'un véritable travail de collaboration entre l'ADEPEDA 35 pour sa connaissance des familles, une équipe bénévole de l'hôpital pédiatrique de Rennes pour le contenu, 10 doigts compagnie pour la coordination avec l'illustratrice sourde, une illustratrice sourde pour son regard concerné et son savoir-faire et l'éditeur Goater.

Aux p'tits soins

ADEPEDA 35

Ce projet va permettre de créer un livre/livret qui sera un support d'accueil, de communication et d'informations pour établir un lien de confiance entre les professionnels de l'hôpital et les jeunes patients. Composé de nombreuses illustrations, ce livre est destiné aux enfants et aux adolescents, et plus particulièrement, à destination de ceux qui n'ont pas accès à la langue française orale ou qui rencontrent des difficultés de communication.

Cet outil, va permettre de renforcer et préserver l'accès à la santé, y compris à la prévention pour tous, notamment par une information adaptée aux personnes vulnérables. Aussi, il permettra de faciliter les hospitalisations des jeunes patients, notamment ceux qui n'ont pas accès à la langue française orale. En facilitant les échanges, il améliorera la communication entre les professionnels et les soignants.

Comité mixte usagers et professionnels de santé

Centre hospitalier universitaire de Rennes

Le comité mixte usagers professionnels de santé a vocation à être un espace de réflexion et d'échange dans une relation partenariale usagers/professionnels de santé autour du parcours du patient. C'est ensemble que les membres définiront des actions à mettre en œuvre pour favoriser l'implication des

usagers et des associations dans les démarches d'amélioration de la qualité de la sécurité des soins et de la promotion des droits des patients.

Les actions menées par le comité sont destinées en tout premier lieu aux patients puis secondairement aux professionnels de santé. 5 thèmes de réflexion sont confiés à des groupes usagers/professionnels de santé : la charte du parcours de santé, les droits des patients, l'environnement, la sortie, les visites des enfants accompagnants.

Maintien de l'autonomie et du bien-être des personnes âgées

Association Centre de Santé Infirmier de Penmarc'h

Afin de limiter les risques de chutes/sédentarité des personnes âgées sur le Pays Bigouden Sud et de conserver et d'améliorer leur état de santé un Parcours d'Activités Santé Séniors (PASS) a été créée à destination de la population âgée du secteur d'activité de l'association.

Le parcours est composé d'une suite d'exercices stimulant différemment les capacités physiques et cognitives (10 agrès différents, sols variés...). Un jardin des cinq sens est également prévu au centre du parcours (jardin multi-sensoriel, fontaine à eau).

A noter que ce parcours sera à disposition des professionnels (kinés, psychomotriciens, maisons de retraite, etc.). Il sera également disponible pour les séances "prévention des risques de chute" de la CARSAT et pour les associations et clubs du 3ème âge.

C'est près de 4567 personnes de plus de 60 ans qui pourraient bénéficier de l'accès au PASS (32% de la population des communes d'intervention).

Hospitalisation des personnes handicapées vivant à domicile

Collectif Handicap 35

Ce projet vise à parfaire la connaissance des professionnels hospitaliers, des besoins spécifiques des personnes en situation de handicap vivant à domicile, afin d'améliorer la prise en charge de ces personnes lors d'une hospitalisation programmée ou dans le cadre d'une urgence.

Le collectif handicap 35, regroupant 48 associations de handicap sur l'ensemble du département d'Ille et Vilaine, a créé un groupe de travail "accès aux soins et personnes en situation de handicap. Il a permis d'élaborer un document qui précise les besoins spécifiques du patient en situation de handicap vivant à domicile, en fonction du contexte pathologique et de son retentissement.

Ces besoins spécifiques sont répertoriés dans un formulaire d'autonomie suivant le ou les handicaps du patient, psychique, mental, sensoriel et moteur. L'accès à ces informations est permis, soit via l'institution dans lequel le professionnel exerce (accès intranet, guide de bonnes pratiques...), soit via le patient lui-même qui serait en possession du document spécifique à son handicap.

Il est également envisagé de réaliser une carte d'urgence personnalisée, complétée par le patient ou quelqu'un qui le connaît bien (aidants familial ou professionnel) et que le patient aurait sur lui comme la carte vitale. Le document vierge serait accessible via les associations, les professionnels de santé.

Habitant en situation de vulnérabilité sociale, acteur de santé mentale

Association Centre de Santé Infirmier de Penmarc'h

Il s'agit de la mise en place d'ateliers thématiques participatifs à destination des publics en situation de vulnérabilité et d'isolement social afin d'améliorer leurs compétences et leur estime de soi tout en contribuant à la réduction des inégalités sociales de santé.

Au niveau opérationnel, cela passe par l'implication des publics aux actions de promotion de la santé afin de développer leurs compétences psychosociales tout en répondant aux besoins exprimés.

Aussi il s'agit de sensibiliser les professionnels au développement du processus d'empowerment de façon à aborder une posture nouvelle et une progression de la montée en compétences.